



La réhabilitation de l'habitat social

La politique de réhabilitation du logement locatif social a été mise en place dans le cadre de la réforme du financement du logement de 1977. Si elle a permis une nette amélioration de la qualité du parc locatif social, des interrogations subsistent quant à son efficacité économique et sociale. Les attentes des locataires sont-elles bien prises en compte dans les programmes de travaux ? A-t-on fait les bons choix architecturaux pour le ravalement des façades ? Que financent exactement les subventions versées aux organismes HLM ? Ces derniers en tirent-ils prétexte pour réduire leurs dépenses d'entretien ? Dans quelle mesure le coût des réhabilitations est-il supporté par les locataires, sous forme de hausses des loyers et des charges ?

Ces questions et bien d'autres appelaient un bilan de la politique de réhabilitation. Une évaluation a donc été confiée à un Comité de pilotage composé de chercheurs, de fonctionnaires et de professionnels du logement, dans le cadre du dispositif interministériel d'évaluation des politiques publiques. Le rapport étudie les aspects techniques des travaux de réhabilitation, leur impact social, les modalités économiques et financières des opérations, le lien avec la politique d'entretien, les pratiques des différents acteurs et particulièrement des habitants concernés. Il conclut sur un ensemble de propositions visant à aménager la réglementation et à accompagner la transformation des pratiques locales.

Prix : 160 F
Imprimé en France
ISBN : 2-11-003004-6
DF : 52988 5

9 782110 030047



La Documentation française
29-31 quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Tél. : 40.15.70.00
Télex : 204826 Docfran Paris